

## Document n° 2

### L'orphelinat Sainte-Agathe, « sauvé » par la France

*D'après des témoignages recueillis par la Coalition.*

L'orphelinat Sainte-Agathe, fondé par la femme du Président rwandais Agathe Habyarimana, accueillait pour l'essentiel des enfants de militaires rwandais morts au combat. Son personnel comptait une vingtaine d'employés, dont des femmes qui s'occupaient des enfants.

Peu avant les événements du 6 avril 1994, que beaucoup pressentaient, Agathe Habyarimana a fait recruter du personnel supplémentaire, choisi parmi ses proches, qui s'est mis à travailler en parallèle avec le personnel ordinaire.

Le 7 avril, tout le personnel féminin de l'orphelinat était réuni dans une salle commune. Des miliciens sont arrivés, accompagnés de gardes présidentiels. Ils ont été introduits dans les locaux par le chauffeur de l'orphelinat, cousin de la belle-soeur d'Agathe Habyarimana (Agnès Sagatwa). Ce chauffeur a désigné les femmes tutsies ou hutues originaires du Sud, considérées comme « traîtres » : « *Alice, c'est elle. Béatrice, c'est elle* », etc.

Les miliciens et les gardes présidentiels ont emmené trois de ces femmes à l'extérieur (dont Alice, assistante sociale, tutsie, et Béatrice). A Alice, ils ont dit : « Toi, tu mérites plus qu'un coup de machette ou une balle, nous allons te faire souffrir ». Alice a reçu des balles dans diverses parties du corps, avant de mourir d'une balle dans la tête. Sept femmes en tout ont été liquidées avant l'évacuation de l'orphelinat, arrivé en France le 12 avril.

Alors que la France a laissé périr sur place nombre d'employés tutsis de sa Coopération ou de ses diverses institutions sur place, ainsi que les compagnes tutsies de ses ressortissants militaires ou civils, pourquoi a-t-elle réservé l'un des rares vols d'évacuation à cet orphelinat - dont les enfants, de par leur origine, étaient sûrement les moins visés par les génociteurs ? La seule explication tient au nombre très élevé de leurs accompagnateurs (34), alors que le personnel « authentique » avait été « réduit » d'au moins 7 personnes : il s'agissait d'exfiltrer une vingtaine de responsables du régime.

**Les autorités françaises qui ont décidé cette évacuation « prioritaire » ne pouvaient rien ignorer de l'identité de ces personnes, qu'elles ont transférées à Bangui, puis à Paris, ni qu'elles avaient partiellement remplacé sept des premières victimes du génocide.**